



Livre blanc

Le RH numérique, un argument pour votre recrutement

Sage

Avril 2023

Sommaire

Page 3

Avoir les bons outils, y compris dans la gestion des salariés

Page 4

Une aide pour le recrutement

Page 6

La gestion des temps en ligne, les salariés adorent

Page 8

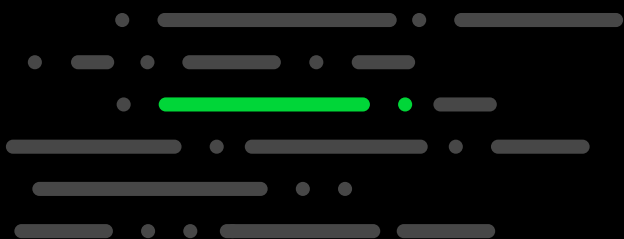
2 critères pour aller simplement vers le RH numérique

Page 9

Le Cloud, créateur de tranquillité

Page 10

À propos de Sage



Avoir les bons outils, y compris dans la gestion des salariés



57 % des dirigeants de TPE/PME considèrent les difficultés de recrutement comme le frein principal à la bonne marche de leur entreprise¹. En effet, dans une TPE ou dans une PME, une ou deux personnes qui font défaut pèsent très lourd dans l'effectif.

Au choix, ce sont des clients qui annulent leur commande ou un patron qui tire sur la corde. Rien de bon en tout cas pour soutenir le développement de l'entreprise. Et surtout très énervant quand on a réussi à résoudre les problèmes d'approvisionnement et que les clients sont demandeurs.

Que faire pour attirer et convaincre les bons candidats ? Bien sûr, l'image de l'entreprise, le contenu du poste et la personnalité du dirigeant font souvent la différence. Mais quand cela ne suffit pas à compléter et fidéliser l'effectif, un petit plus peut faire pencher la balance.

Ce petit plus, c'est le RH numérique, la gestion digitalisée des salariés. 47 % des salariés de entreprises affirment regarder la dématérialisation des outils comme un élément positif². Et surtout, 9 utilisateurs sur 10 d'outils digitaux de gestion des salariés (bulletins de salaires dématérialisés, gestion des temps...) en perçoivent le bénéfice².

“ La priorité, c'est que mes collaborateurs disposent des meilleurs outils. La qualité est un gain de temps et, au final, je m'y retrouve.

Pascal Belouin, Président,
Angers Sud Automobiles

1 - Baromètre Rexecode/Bpifrance – février 2023

2 - Sondage OpinionWay pour Sage – octobre 2022

Une aide pour le recrutement

Un peu plus de la moitié des entreprises qui ont répondu à une enquête récente¹ sont engagées dans la dématérialisation de leurs outils de gestion des salariés. C'est la gestion des temps (62 %), devant le coffre-fort numérique (56 %), qui mobilise le plus les entreprises.

La coopération, bénéfice n°1 aux yeux des décideurs

Au sein des entreprises où la dématérialisation des outils est réellement engagée, **99 % des décideurs se félicitent de la démarche engagée**¹.

Quand on leur demande de classer dans l'ordre les bénéfices que leur entreprise retire de cette évolution, ils citent dans l'ordre¹ :

- Le gain de temps (67 % dans les TPE et 86 % dans les PME)
- La facilitation des échanges avec les salariés (57 % et 82 %)
- Une meilleure coopération entre les salariés (51 % et 73 %)

Dans un ordre qui diffère selon que l'on est une entreprise de moins de 10 salariés ou une entreprise qui emploie entre 10 et 49 salariés, les décideurs citent :

- Des salariés plus autonomes
- Un temps administratif réduit
- Des risques d'erreur en moins

Un coup de main bienvenu pour se différencier

Parmi les dirigeants d'entreprises ayant choisi de dématérialiser au moins une partie des outils de gestion des salariés, l'impact sur l'attractivité est davantage perçu dans les PME¹.

La transformation digitale RH, une aide pour :

- **Recruter des salariés** : oui à 42 % pour les TPE (0 – 9 salariés) et à 69 % pour les PME (10 – 49 salariés)
- **Fidéliser les salariés** : oui à 41 % pour les TPE et à 61 % pour les PME

¹ - Sondage OpinionWay pour Sage – octobre 2022





“ Avec des salariés qui pour beaucoup sont dispersés sur le territoire, avec des interventions parfois en urgence y compris le samedi, la paie fait clairement partie de nos fonctions stratégiques. Grâce à la digitalisation et à l’internalisation, nous pouvons garantir à nos salariés la prise en compte de leur temps de travail réel jusqu’au dernier jour du mois.

Sandrine Sutrat,
Responsable RH, My Retail Box

La gestion des temps en ligne, les salariés adorent

La même enquête¹, qui donne la parole aux salariés, révèle que les collaborateurs sont demandeurs de dématérialisation RH. Et qu'ils s'approprient très facilement les outils mis en place au sein de leur entreprise.



1- Sondage OpinionWay pour Sage – octobre 2022

Quand les outils sont en place, l'appropriation est massive

- 93 % d'utilisation pour les outils de gestion des congés et des absences.
- 86 % d'utilisation pour les outils de gestion des notes de frais.
- 84 % d'utilisation pour les outils de gestion des objectifs.
- 84 % d'utilisation pour les outils de gestion des compétences.
- 83 % d'utilisation pour le coffre-fort numérique.

57 % des salariés de TPE et 61 % des salariés de PME considèrent que la qualité de vie au travail se trouve améliorée par la dématérialisation des outils de gestion des collaborateurs.

Une évidence pour faciliter le recrutement

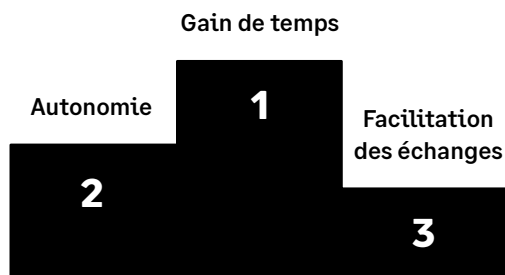
Par rapport au recrutement et à la fidélisation, les salariés dans leur ensemble sont assez largement plus de 60 % à penser que la digitalisation des ressources humaines a un impact¹. Singulièrement, ils se montrent plus enthousiastes que leurs employeurs !

Ceux familiarisés à l'usage des outils RH numériques pensent que la digitalisation :

- Aide à attirer de nouveaux employés (74 %)
- Contribue à fidéliser leurs collègues (70 %)



Le top 3 de la dématérialisation des outils de gestion des salariés



“ Le retour des collaborateurs est unanimement positif. Ils apprécient de disposer d'un coffre-fort et d'en gérer le contenu depuis leur téléphone mobile.

Emmanuelle Sergeant,
Directrice des Ressources Humaines,
Sequanix

1- Sondage OpinionWay pour Sage – octobre 2022

2 critères pour aller simplement vers le RH numérique

La digitalisation des outils de gestion des salariés apporte deux familles de bénéfices. Côté employeurs, c'est la réduction du temps administratif et la garantie de conformité qui sont appréciées. Côté collaborateurs, le numérique améliore le bien-être au travail.

Une digitalisation progressive, avec des modules complémentaires

L'entreprise doit pouvoir **décider du rythme et de la profondeur de sa transformation digitale RH**. La première brique est toujours la gestion de la paie et des déclarations sociales.

Pour les briques suivantes, l'entreprise a le choix :

- Calcul de la paie et des déclarations sociales
- Dématérialisation des bulletins et de tous les documents RH
- Gestion des notes de frais
- Gestion des congés, des absences et des plannings
- Pilotage des campagnes d'entretiens individuels
- Signature électronique
- Diffusion de la connaissance
- Ticketing social
- Reporting RH



L'enrichissement de l'expérience collaborateur

Faciles à prendre en main, les outils numériques doivent **représenter un véritable atout pour les collaborateurs**. Par exemple, la dématérialisation de la gestion des notes de frais est convertie en temps gagné par les commerciaux. Ou encore, l'autonomie acquise dans l'archivage des bulletins de paie grâce au coffre-fort permet à chacun de disposer de duplicatas dès qu'il en a besoin.

La dématérialisation des outils RH du quotidien induit véritablement **une confiance, une simplicité et un gain de temps pour les collaborateurs**.

“ Très souple, ma solution permet aussi de reprendre des salariés à n'importe quel moment de l'année, sans perdre une seule donnée. J'ai plus de temps pour me consacrer aux recrutements et à l'intégration des équipiers.

Aurélié Coraziari,
Responsable des Ressources Humaines,
Barber Designer

Le Cloud, créateur de tranquillité

L'exploitation dans le Cloud de vos outils de gestion des salariés apporte davantage de connectivité, de sécurité et de souplesse. Deux conditions doivent cependant être remplies pour que la performance attendue soit vraiment au rendez-vous.

Des solutions nativement performantes

La performance de la solution, indépendamment du mode d'accès, est la première condition de votre efficacité dans la gestion de vos salariés.

Elle s'appuie sur de **solides arguments** :

- Conformité légale
- Productivité et fonctions avancées
- Possibilités multiples de personnalisation
- Ouverture sur un écosystème diversifié de gestion des collaborateurs
- Bureau collaboratif et fonctions transverses

Une migration accompagnée

La migration dans le Cloud est simple et rapide

si vous bénéficiez d'un accompagnement expert. La démarche est transparente pour les utilisateurs, qui conservent la même ergonomie. Ils apprécient en revanche l'accélération des téléchargements et la réduction des temps d'arrêt.



Vous bénéficiez d'une plus grande souplesse dans la gestion des charges de travail et optimisez votre taux d'utilisation serveur.

Un budget maîtrisé

La sécurité de vos données du personnel, patrimoine critique d'une entreprise engagée dans la guerre des talents, est augmentée.

Votre budget est maîtrisé. Vous n'avez **pas besoin d'investir dans de nouveaux serveurs** pour accompagner le développement de votre entreprise.

“ Du point de vue de mon organisation personnelle, la mobilité est un acquis majeur. Pouvoir travailler ma paie et intégrer les variables sur ma tablette, ça change tout !

Véronique Guyot,

Responsable Administrative et Financière,
Alarmes Stores Fermetures

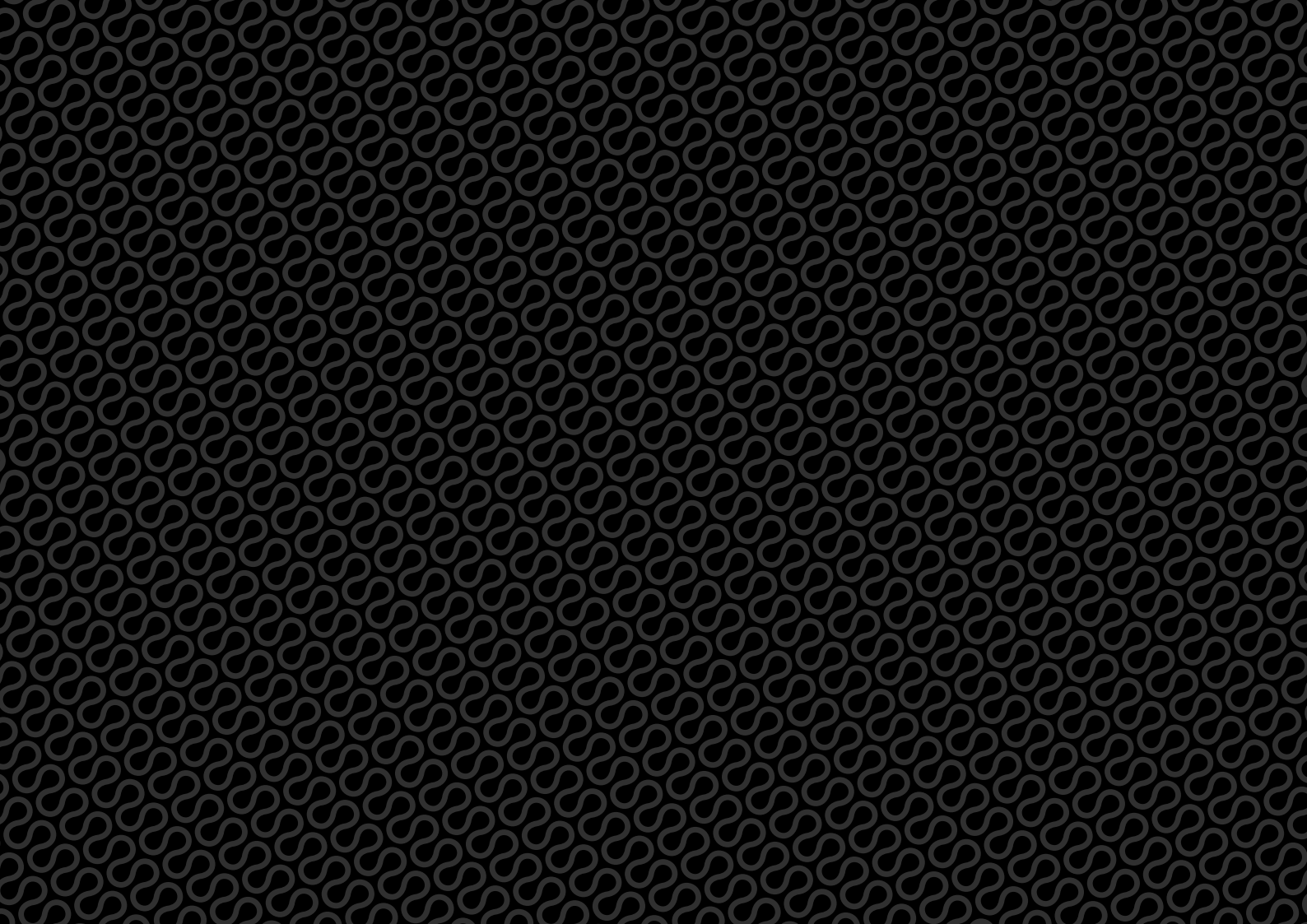
À propos de Sage

Sage a pour ambition de casser les barrières afin que tout le monde puisse s'épanouir, à commencer par les millions de petites et moyennes entreprises, les ETI et les experts-comptables que nous accompagnons avec nos partenaires. Nos clients ont confiance en nos logiciels de gestion de finances, de ressources humaines et de paie pour que leurs activités se déroulent en toute sérénité.

En numérisant leurs processus de gestion, nous connectons les entreprises à leurs clients, fournisseurs, collaborateurs, aux banques et aux gouvernements. Notre mission est de simplifier leur quotidien tout en leur apportant nos conseils.

Casser les barrières signifie aussi consacrer notre temps, notre technologie et notre expérience à lutter contre la fracture numérique, les inégalités économiques et la crise climatique.





01 55 26 33 33
sage.com



Sage

© Sage 2023 Tout droit réservé. Société par Actions
Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social :
10 place de Belgique, 92250 La Garenne Colombes -
313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues
dans ce document peuvent faire l'objet de modifications
sans notification préalable. Création et Rédaction :
ND Conseil & Idées et Compagnie